



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC



**APMAQ**  
Amis et propriétaires  
de maisons anciennes du Québec

Le 2 février 2021

Municipalité de Saint-Sulpice  
1089, rue Notre-Dame  
Saint-Sulpice (Québec)  
J5W 1G1

**Objet : Maison Beaupré, 607 rue Notre-Dame à Saint-Sulpice**

Monsieur le maire,  
Mesdames et messieurs les conseillers,

Nous avons été alertés des menaces qui pèsent actuellement sur la maison Beaupré. Il s'agit probablement de la plus ancienne maison existante dans votre municipalité. Les maisons construites dans la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle sont extrêmement rares et il importe donc de préserver et mettre en valeur cette maison afin de conserver ce témoin des origines de votre municipalité au bénéfice de vos citoyens. Vous avez la chance de posséder un rare exemple des premières maisons permanentes construites sur votre territoire, qui ait traversé le temps. Sa solide et massive structure témoigne de l'adaptation de la maison française au climat du pays et au mode de vie de nos ancêtres. Soulignons que **cette maison très ancienne est éminemment patrimoniale** malgré des ajouts de mauvais goût et le fait qu'elle ne profite pas d'un statut de citation ou de classement.

Il est évident que la maison a subi des rénovations malheureuses au cours des ans, lui enlevant une partie de son cachet d'origine. Sa solide structure a toutefois résisté au passage du temps et une restauration est tout à fait envisageable. Une meilleure intégration architecturale du nouveau corps de bâtiment annexé à cette maison pourrait lui redonner fière allure. Elle fait d'ailleurs partie d'un ensemble plusieurs maisons anciennes situées sur le parcours de l'ancien Chemin du Roy, une richesse pour votre milieu.

Nous vous incitons donc à utiliser les prérogatives contenues dans la *Loi sur le patrimoine culturel* dont disposent les municipalités pour protéger cette maison exceptionnelle de la démolition. En effet, au Chapitre IV de cette loi, la section IV, *Régime d'ordonnance*, l'article 148 précise qu'en cas de menace sur un bâtiment susceptible de présenter une valeur patrimoniale, la municipalité peut ordonner pour une période de trente jours la cessation de tous travaux. Durant cette période, la municipalité peut alors procéder à la citation du bâtiment au patrimoine culturel du Québec, tel que spécifié aux articles 127 à 147 du chapitre IV, section III de la même loi.

.../2

Il nous apparaît être un devoir pour les municipalités de protéger les traces de l'histoire locale que représentent les bâtiments patrimoniaux, pour le bénéfice des générations qui suivent.

Nous vous encourageons donc faire les démarches nécessaires facilitées par la *Loi sur le patrimoine culturel* afin de protéger cet héritage précieux qu'est la maison Beaupré.

Recevez nos salutations et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.



Clément Locat, président  
Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec



Louis Tremblay, président  
Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

CL/ld

c.c. : MRC de l'Assomption  
Journal *Hebdo Rive-Nord*  
Jean-François Nadeau, *Le Devoir*

L'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* (APMAQ) est un rassemblement de citoyens qui s'intéressent au patrimoine bâti québécois. Elle a pour but de favoriser une connaissance toujours plus étendue de ce patrimoine et de fournir à toute personne préoccupée par la sauvegarde des maisons anciennes un espace d'échange, de concertation et d'action.

*La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui près de 300 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, qui réunit à ce jour quelque 55 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois, qui est significatif.*